



Dossier de presse

Le plan de transition écologique de **l'Université** de Strasbourg

Une politique de développement durable et
responsabilité sociétale à tous les étages :
formation, recherche, vie universitaire,
relations avec la société et administration

Sommaire

Synthèse du dossier de presse.....	Page 3
Introduction.....	Page 4
Le contexte national.....	Page 4
Le contexte local.....	Page 4
La structuration de la politique développement durable et responsabilité sociétale au sein de l'université.....	Page 5
La démarche du plan de transition écologique	Page 3
Démarche participative et dialogue social.....	Page 3
Mobilisation du plan de solidarité pour venir en aide aux étudiants.....	Page 6
Les axes du plan de transition écologique.....	Page 7
La formation et la sensibilisation de toutes et tous aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable.....	Page 7
Promouvoir des pratiques de recherche éco-responsables et amplifier les recherches sur les enjeux socio-environnementaux.....	Page 8
Les leviers d'actions en vue de l'atteinte de l'objectif de réduction de la consommation énergétique.....	Page 8
La sensibilisation aux enjeux de sobriété.....	Page 8
La politique immobilière.....	Page 9
La politique numérique.....	Page 11
La politique de communication.....	Page 11
La mobilité des agents et des étudiants.....	Page 12
La stratégie d'achats.....	Page 12
L'empreinte carbone liée aux activités de la recherche et aux équipements de formation ou aux équipements.....	Page 13

Contact presse

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay – Attaché de presse

+33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr

www.unistra.fr

Synthèse du dossier de presse

L'Université de Strasbourg a voté mardi 13 décembre sa Feuille de route développement durable et responsabilité sociétale. Il s'agit d'un plan décisif pour les années à venir, qui avait été annoncé lors de l'élection du président Michel Deneken et son équipe pour les 4 ans à venir, en mars 2021. Avec ce plan, l'université entend passer la 5ème vitesse pour contribuer à préserver la planète et lutter contre le réchauffement climatique en se positionnant comme un acteur majeur de la transition écologique des territoires, pour les générations futures.

Trois grands axes structurent l'ensemble des actions proposées, qui s'étaleront sur plusieurs années : la formation aussi bien initiale que continue, l'amplification des recherches sur les enjeux socio-environnementaux, la réduction de la consommation énergétique. A cela s'ajoutent le développement de nombreuses pratiques éco-responsables et la mise en place de chartes éco-responsables : mobilité, numérique, achat, patrimoine, communication : tous les domaines seront mobilisés.

Que l'on soit étudiant, personnel, ces actions vont impacter toute la vie de l'université, à commencer par la réalisation d'un bilan carbone de l'établissement qui sera rendu public au 1er trimestre 2023. Toutes ces actions concernent aussi bien le cœur de missions de l'université que la vie universitaire ou administrative. L'université a réalisé sa Feuille de route DDRS en mobilisant ses acteurs internes dès 2016 notamment via le projet CAP2030, malgré un calendrier contraint depuis septembre, tout en associant le plus grand nombre de parties prenantes.

Cette feuille de route constitue un cap et de grands axes stratégiques. Un comité stratégique de suivi du plan sera également mis en place dès février 2023. Une mission développement durable et responsabilité sociétale a été créée, ainsi qu'une vice-présidence spécifique, pour accompagner tous ces changements.

L'université entre ainsi dans une nouvelle ère avec l'ambition d'être un acteur majeur du territoire en faveur de la transition écologique.

Introduction

Le contexte national

Le 14 juillet 2022, le Président de la République a annoncé le lancement d'un grand plan de sobriété énergétique afin de faire face au risque de pénurie lié aux conséquences de la guerre en Ukraine. Les grandes lignes de ce plan national ont été dévoilées le 6 octobre 2022.

Le 24 septembre 2022, une circulaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche décline le plan de sobriété énergétique au sein des opérateurs de l'enseignement supérieur et de recherche qui doit être adopté par les établissements avant le 31 décembre 2022. Selon cette circulaire, les établissements doivent être en mesure de :

- A court terme :
 - Garantir leur sécurité d'approvisionnement en énergie dans le contexte de la guerre en Ukraine et prendre toutes les mesures pour faire face aux délestages imposés ;
 - Réduire la consommation d'énergie de 10% en deux ans (ce qui correspondrait potentiellement pour l'unistra à un objectif de 20% en 2024 par rapport à 2019, en raison des nouveaux bâtiments livrés dans le cadre du Plan Campus et du CPER) ;
 - Partager des leviers identifiés par le Haut conseil sur le climat pour atteindre cet objectif
- A plus long terme :
 - Sortir la France des énergies fossiles d'ici 2050
 - Réduire de 40% la consommation totale d'énergie en France d'ici 2050.
 - Œuvrer en faveur des transitions socio-écologiques pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ce dernier, tout en menant des actions en faveur de la biodiversité

Michel Eddi, haut fonctionnaire au développement durable du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, a dévoilé le 1^{er} décembre 2022 les premiers éléments du plan climat du ministère. Celui-ci exigera notamment que chaque établissement remette un schéma directeur pour la transition d'ici 2024 et mette en place des bilans gaz à effet de serre fondés sur une méthode de calcul commune.

Le contexte local

L'université de Strasbourg fait face à des difficultés conjoncturelles et structurelles. La facture énergétique de l'université va être multipliée par 3,6 entre 2021 et 2023, passant de 10 à 36 millions. Certains bâtiments du parc immobilier de l'Université de Strasbourg ont des besoins de rénovation thermique accentués par le climat continental du territoire. Pour rappel, l'université dispose d'une surface de 600 000 m² sur plusieurs campus et accueillent plus de 65 000 personnes.

Dans ce contexte difficile, l'université fait le choix à la fois de préserver la qualité de ses formations (en maintenant l'intégralité de ses enseignements en présentiel) et de ses recherches et de maintenir la campagne d'emplois qui ne doit pas être impactée par ces difficultés.

La structuration de la politique développement durable et responsabilité sociétale au sein de l'université

L'Université de Strasbourg, consciente des enjeux socio-environnementaux sans précédent auxquels la société est confrontée, s'est engagée à porter une politique ambitieuse, sur le moyen et long termes, en matière de transitions socio-écologiques. Ce levier de transformation figure ainsi dans son document d'orientation stratégique CAP 2030, fruit d'une consultation interne de grande ampleur, et dans ses axes stratégiques de développement 2024-2028 remis au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Cette dynamique, qui s'inscrit dans le cadre des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU et motive de nombreux étudiants et étudiantes et personnels. Cet engagement fort s'est récemment concrétisé par la création d'une vice-présidence et d'un nouveau service dédié (Mission Développement durable et responsabilité sociétale - DDRS).

La démarche de transition écologique de l'université est assurée par une équipe structurée autour de Laurent Schmitt, vice-président Développement durable et responsabilité sociétale, et sous la responsabilité hiérarchique de Evelyne Klotz, directrice générale des services adjointe. La mise en œuvre de ce plan de transition écologique s'appuie sur un réseau de 110 référents répartis dans l'ensemble des services, composantes et unités de recherche de l'université.

Un Comité stratégique « Développement durable et responsabilité sociétale » (CS-DDRS) est en cours de mise en place afin de mener la politique de la transition écologique et de développement soutenable de façon participative. Cette instance associera à la fois des élus, notamment des étudiants (dont le vice-Président Étudiant au Conseil Académique) et des représentants des parties prenantes. Par ailleurs, l'Université de Strasbourg a lancé son bilan carbone dont les résultats sont attendus pour le début de l'année 2023 et son plan de transition bas carbone devrait être adopté en juin 2023 avec une révision tous les 3 ans.

L'université a entamé le processus de labellisation Développement durable et responsabilité sociétale et envisage son dépôt au printemps 2023. Elle vise par ailleurs à sensibiliser et former tous ses étudiants et personnels aux enjeux socio-environnementaux.

« Le travail collaboratif prospectif Cap 2030 a révélé une forte attente des personnels, des étudiantes et des étudiants dans le domaine de la transition socio-écologique, ce qui a été intégré dans le document d'orientation stratégique de l'Université de Strasbourg. L'université s'engage pleinement à relever ces défis sociétaux, grâce à la création d'une vice-présidence Développement durable et responsabilité sociétale (DDRS) et d'un service d'appui (Mission DDRS), qui œuvrent de façon transversale avec l'ensemble des services, composantes et laboratoires, mais aussi les personnels, étudiantes et étudiants, pour faire évoluer l'ensemble de l'université. Celle-ci s'engage ainsi à préparer la société des générations futures, tout en faisant évoluer ses recherches pour répondre aux enjeux de transition auxquels font face les acteurs socio-économiques. »

Laurent Schmitt, vice-président Développement durable et responsabilité sociétale de l'Université de Strasbourg

La démarche du plan de transition écologique

Démarche participative et dialogue social

Malgré des contraintes de temps, l'université a voulu conduire une démarche participative pour les actions de plus long terme. Le pré-projet de ce plan de transition énergétique a été discuté à plusieurs reprises dans des groupes de travail (le 26 octobre et le 9 novembre) puis présenté dans les instances de l'université (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du 28 novembre, Comité technique d'établissement du 8 décembre et le conseil d'administration du 13 décembre). Le plan de transition écologique sera aussi alimenté en continu par les réunions du Comité stratégique Développement durable et responsabilité sociétale en 2023.

Cette démarche participative se base sur :

- Des discussions avec les directeurs de composantes, de laboratoires, de services, les partenaires (Organisme national de recherche, établissements du site et les collectivités locales), les autorités de l'État (préfecture sur les questions de délestage, rectorat et Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) sur l'accompagnement) ;
- La poursuite des réflexions et des contributions tout au long de l'année 2022/2023 : boîtes à idées, webinaires, ateliers de sensibilisation et groupes de travail des instances ;
- La poursuite des travaux des groupes de travail dans le cadre du schéma directeur des ressources humaines et tout particulièrement le groupe « qualité de vie au travail » qui traite spécifiquement de la politique de télétravail.

Mobilisation du plan de solidarité pour venir en aide aux étudiants

L'université de Strasbourg sera très attentive aux possibles conséquences de ces mesures sur le coût de la vie, particulièrement pour les étudiants les plus vulnérables. En concertation avec les organisations syndicales et les représentants des étudiants dans les conseils centraux, elle se réserve la possibilité de mobiliser à titre exceptionnel les fonds de solidarité pour les étudiants.

Les axes du plan de transition écologique

Ce projet de plan de sobriété s'articule autour de plusieurs axes. Il s'appuiera sur les analyses et conclusions du bilan de gaz à effet de serre qui pointera les postes majeurs d'émission et de leviers de transformation possibles.

La formation et la sensibilisation de toutes et tous aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable

Le plan de transition écologique de l'Université s'inscrit dans les objectifs du rapport Jean Jouzel (février 2022) de :

- Former les enseignants de l'enseignement supérieur et de l'enseignement scolaire aux grands enjeux du développement durable ;
- Sensibiliser et former tous les étudiants et personnels de l'enseignement supérieur à ces enjeux ;
- Développer des formations spécialisées dans les métiers verts qui sont ou seront de plus en plus demandés au cours des prochaines années et décennies ;
- Développer des formations certifiantes courtes et modulables dédiées aux adultes en reconversion ou évolution professionnelle.

Votée par la Commission de la formation et de la vie universitaire du 5 avril 2022, la note de cadrage de la nouvelle offre de formation 2024/2028 prévoit **que chaque cycle de formation intègre dans ses enseignements les problématiques liées au développement durable et aux enjeux de notre société** tels la transition énergétique, écologique et/ou sociétale, la durabilité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, l'interculturalité, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégrité scientifique, etc. Ces sujets ne sont pas limitatifs et prennent appui sur la recherche des laboratoires.

Chaque composante veillera à ce qu'au moins une unité d'enseignement (UE) aborde les problématiques liées au développement durable (telles que la transition écologique, la durabilité) et aux enjeux sociétaux (telles que l'interculturalité, l'intégrité scientifique, la lutte contre les discriminations).

Il est également envisagé dans le cadre de la **formation continue** de développer des **formations certifiantes courtes et modulables** dédiées aux adultes en reconversion ou évolution professionnelle.

L'Université de Strasbourg s'engage à :

- Mener une **réflexion sur les calendriers et rythmes d'apprentissage universitaires** (rentrée 2023 ou 24). Une première version du calendrier 2023/24 sera proposée au printemps 2023 ;
- Recruter un ou une ingénieur.e pédagogique pour accompagner les enseignants qui proposera un séminaire dédié à la thématique de la transition écologique. Recrutement prévu au printemps 2023 ;
- Étendre l'offre de formation continue développement durable et responsabilité sociétale pour le personnel au travers d'ateliers : fresque du climat, numérique responsable... ;
- **Cartographier l'offre de formation** existante en 2022 et **développer les enseignements liés au développement durable et aux enjeux de notre société** (cours et unité d'enseignement) dans les nouvelles maquettes de formation dès la rentrée 2024 (date de début de la nouvelle offre de formation) ;

- **Développer l'offre de formation continue pour les acteurs socio-économiques** en lien avec le service de la formation continue (SFC).

Promouvoir des pratiques de recherche éco-responsables et amplifier les recherches sur les enjeux socio-environnementaux

Les chercheurs de l'université avec leurs partenaires du site alsacien dont le CNRS, l'INSERM, l'UHA et les grandes écoles, se focalisent de façon croissante sur les enjeux socio-environnementaux et les sciences de la durabilité. Cette évolution s'est intensifiée grâce à des structures interdisciplinaires telles que la Fédération de recherche en environnement et durabilité (FERED), la Zone atelier environnementale urbaine (ZAEU), l'Observatoire Homme-Milieu (OHM – Fessenheim), la Zone atelier Antarctique et Terres Australes, les Instituts thématiques interdisciplinaires Géosciences pour la transition énergétique (GeoT), Matériaux hiérarchiques et fonctionnels pour la santé, l'environnement et l'énergie (HiFunMat)...

Ces recherches en environnement et durabilité font s'entrecroiser (ou participer) sciences humaines et sociales, géosciences, science des matériaux et sciences de l'ingénieur et sciences de la vie et de la santé. Elles explorent, entre autres, les champs scientifiques du climat urbain, de la biodiversité, de l'eau, de la ville et de l'aménagement du territoire, de l'atténuation et de l'adaptation du/au changement climatique, de l'économie circulaire, des matériaux, de l'énergie, des risques, de l'environnement et des sociétés du passé, de la science des données et de l'intelligence artificielle, dans une perspective d'application à la transition socio-écologique, etc.

L'Université de Strasbourg a le potentiel pour devenir un acteur scientifique clé dans le domaine de la santé environnementale. Des synergies avec des Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) amplifieront ces travaux. C'est le cas des projets « OneWater » et « Solutions pour la ville durable et innovations territoriales ».

Une ambition forte est de développer autour de ces questions des programmes scientifiques internationaux d'excellence de type ERC grants, Horizon Europe, Green Deal (volets scientifiques)... Le Groupement européen de coopération territoriale Eucor - Le campus européen, l'Alliance européenne Epicur et le programme INTERREG VI en cours, constituent des atouts pour atteindre ces objectifs.

Les leviers d'actions en vue de l'atteinte de l'objectif de réduction de la consommation énergétique

La sensibilisation aux enjeux de sobriété

L'Université de Strasbourg souhaite mobiliser sa communauté (personnels et étudiants) autour des questions de sobriété énergétique en :

- Lançant une **campagne d'éco-gestes** pour les étudiants et les personnels. Objectif : sensibiliser et d'accompagner au changement les usagers et leurs pratiques. Une liste des éco-gestes sera identifiée comme contribuant à l'objectif de sobriété. Cette campagne sera véhiculée via les médias internes.
- **Appelant à des projets « citoyenneté »** : environ 10 K€ sont disponibles pour soutenir les associations étudiantes dans leur projet pour le climat ;
- Proposant des **ateliers** au Service de la promotion pour l'action sociale de l'université (SPACS) dans le contexte de l'éco-citoyenneté (sessions de sport dans le froid par exemple) à partir de la prochaine année universitaire ;
- Envisageant des **médiateurs étudiants** qui feraient de la sensibilisation aux éco-gestes sur les campus ;
- Réfléchissant à une politique de **communication plus éco-responsable** : réduction de la luminosité des écrans dynamiques avec extinction la nuit, les week-ends et pendant les vacances universitaires, réduction des supports de communication... ;
- Finalisant le **bilan gaz à effet de serre** qui servira de base pour nos actions : finalisation prévue pour le premier trimestre 2023 ;
- **Mobilisant des groupes de travail** pour la mise en place de ce plan d'actions : mobilité, énergie, achats, bâtiments, numérique... afin d'adopter des chartes responsables dans ces domaines ;
- **Intégrant des représentants étudiants dans le comité stratégique « bilan carbone »** et en mobilisant des étudiants dans les groupes de travail de construction du plan d'actions ;

L'Université de Strasbourg souhaite compléter et préciser ces actions du plan de transition bas carbone à l'horizon 2030 dans les différentes instances de l'université avant le 3^e trimestre 2023.

La politique immobilière

L'Université de Strasbourg, avec ses 153 bâtiments sur 6 campus différents, s'engage dans une gestion raisonnée et la plus sobre possible de ses 600 000 m² de surface. Cette ambition passera par la révision du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et du schéma directeur immobilier (SDI).

L'Université de Strasbourg envisage de :

- **Maintenir l'effort sur la rénovation énergétique des bâtiments** jusqu'en 2024 entrepris en 2019
Plusieurs appels à projets financés par l'Etat (France Relance, Plan Résilience 1 et 2, Actions à gains rapides Tigre 1 et 2) ou financements spécifiques (Plan Campus et Contrat de plan État-région) ont permis de faire des opérations de rénovation énergétique qui ont considérablement amélioré la consommation d'énergie mais surtout les conditions de vie dans ces bâtiments. L'établissement poursuit les demandes de financements pour pouvoir continuer cette démarche. Dans le cadre du plan Résilience 2, l'établissement a ciblé des opérations de remplacement des systèmes de chauffage (gaz et fioul).
- **Réaliser un bilan énergétique par bâtiment.** Ce bilan détaillé des consommations par année est suivi et exploité par l'économe de flux à la direction du patrimoine immobilier. Ce diagnostic permettra d'établir un plan d'actions chiffré (sur les court et long termes), d'actualiser le Schéma Directeur de Transition énergétique (SDTE) de 2015 et de communiquer les bilans aux usagers avec un focus auprès des composantes

(directeur de composantes / responsables de composantes) et des unités de recherche (directeur d'unité et gestionnaire d'unité).

- **Déployer un plan de comptage pour suivre les consommations** aux niveaux « statique » et un niveau « dynamique ». Le suivi statique est réalisé sur base de factures saisies dans Abyla (constat à postériori). Le suivi dynamique s'effectue à partir de la supervision des installations (GTC) : l'outil se déploie depuis une dizaine d'années. Actuellement sur 150 bâtiments, environ 55 compteurs pour le chauffage sont en place, 50 compteurs pour l'électricité et 50 pour l'eau froide. Le déploiement se fait progressivement selon les contraintes inhérentes à chaque bâtiment. Concernant le comptage vis-à-vis du chauffage urbain et qui concerne 35 bâtiments (soit environ 50% de la surface du parc immobilier) celui-ci doit se faire en lien avec la délégation de service public de l'Eurométropole. Une conduite du changement devra être mise en place afin que les utilisateurs puissent s'approprier les outils de suivi de consommation. L'université prévoit le déploiement de 90 compteurs, vérification et étalonnage pour relier les compteurs à la GTC et ainsi fiabiliser les données d'ici fin 2024.
- **Produire une partie de son énergie.** L'université est en lien avec l'Agence Agile pour une étude sur le déploiement de panneaux photovoltaïques. Des retours de l'étude sont attendus pour le printemps 2023.
- **Mieux gérer le chauffage et la climatisation :**
Certains locaux abritent des activités ne permettent pas l'application des consignes de température (espaces patients, animaleries, serres, datacenter...) suivantes :
 - Améliorer la collaboration des équipes techniques locales de l'université dans la gestion du chauffage et de la climatisation ;
 - Dès l'année universitaire 2022-2023, les consignes techniques suivantes ont été données aux titulaires des marchés pour la saison de chauffe :
 - Démarrage du chauffage au retour des congés d'automne (le 7/11/2022) – mais remise en chauffe des souffleries (amphis et laboratoires) dès que la température est inférieure à 19 degrés ;
 - Arrêt du chauffage en avril si possible ;
 - Température à 19°C au milieu de la pièce, lorsque les installations techniques le permettent (environ 70% du parc) ;
 - Abaissement d'au moins 2 degrés de 18h à 6h
 - Abaissement à moins de 16 degrés lors d'une fermeture de 1 à 2 jours ;
 - Maintien à 12 degrés pour toute fermeture de plus de 2 jours pour éviter des problèmes de condensation dans les bâtiments ;
 - Réglage des têtes thermostatiques sur un maxi de 3 degrés pour ne pas dépasser la température de consigne (à charge des utilisateurs).
 - Les mesures suivantes sont aussi en discussion : diffusion d'une note sur les équipements énergivores et la limitation de leurs utilisations ; planification des horaires de chauffage en fonction des outils de réservation de salles ; retrait des chauffages électriques d'appoint au profit d'une régulation collective ; interdiction des climatisations de confort ; déploiement de radiateurs électriques individuels au niveau des logements de fonction durant les fermetures et réduits, si ceux-ci ne sont pas indépendants du réseau général du bâtiment.
- **Optimiser la gestion de l'éclairage :** Optimisation des éclairages extérieurs (arrêt des éclairages parking entre 1h et 5h...). L'éclairage extérieur sur le site de l'Esplanade a lui déjà fait l'objet d'une réduction à minima. L'aspect sécurisation des campus sera pris en compte ; dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante, le projet « Marche sécuritaire » avec un questionnaire d'enquête sur le « Ressentis associés à la fréquentation du campus central » est en cours. Pour le campus d'Illkirch, une même enquête sera

nécessaire. Le remplacement des luminaires par des LED doit être poursuivi selon la disponibilité budgétaire annuelle et des différents appels à projet de l'État. A plus long terme, il sera nécessaire d'obtenir un soutien de l'État pour un plan campus énergétique et pour mettre en œuvre le décret tertiaire (500 M€ de budget estimé).

- **Lutter contre les îlots de chaleur.** Une réflexion sur la végétalisation des campus et bâtiments sera menée.

La politique numérique

L'Université de Strasbourg déploie des dispositifs de sobriété numérique en :

- **Rédigeant et diffusant une charte du numérique responsable ;**
- Reprenant et/ou poursuivant la **sensibilisation** aux comportements de sobriété numérique (nettoyage des boîtes mails, limitation du poids des mails...);
- **Limitant l'équipement** à un seul ordinateur par personne ;
- Récupérant les équipements en surnombre ou vétustes pour les **redistribuer** ou les faire **réparer** ;
- Supprimant les imprimantes individuelles et **privilegiant des copieurs d'étage** ;
- Promouvant et finalisant le **regroupement des salles machines** de l'université dans le **Datacenter** dont l'efficacité énergétique est en moyenne 2 fois supérieure aux salles conventionnelles. De plus, l'énergie calorifique produite dans le datacenter est récupérée pour le chauffage des bâtiments voisins depuis mars 2022 ;
- Étudiant l'impact énergétique des usages numériques et en intégrant le critère d'impact écologique, dans la priorisation et le lancement des nouveaux projets numériques.

La politique de communication

L'éco-responsabilité sera un axe majeur de la future stratégie de communication à l'horizon 2024. L'ensemble des pratiques métiers sera interrogé : de la définition du besoin aux plans de communication en passant par la réalisation des outils de communication (sites internet, vidéos, imprimés, événements, objets promotionnels). Il s'agit de mettre en place une charte partagée de la communication responsable à l'échelle de toutes les entités de l'université.

L'université s'appuiera sur le nouveau guide de la communication responsable édité par l'Ademe (une période de 2 ans est à prévoir pour sa mise en place).

La mobilité des agents et des étudiants

L'Université de Strasbourg a pour objectif de réduire au moins de 20% les déplacements professionnels. Pour réduire son impact **environnemental liés aux déplacements, l'Université de Strasbourg :**

- Animera un **groupe de travail sur la mobilité**. Il en résultera la création d'une charte des déplacements encourageant notamment l'usage du train plutôt que de l'avion, avec proscription du recours à ce dernier quand il existe une offre en train de moins de 4h ;
- **Limitera les déplacements** pour des réunions notamment celles qui pourraient être aisément remplacées par de la visio-conférence ;
- Lancera une **enquête mobilité** annuelle pour mesurer la part carbone des déplacements des personnels et étudiants et accompagner les acteurs en faveur d'usages plus éco-responsables ;
- **Poursuivra le remplacement de la flotte de véhicules** pour des véhicules à faible émission en accord avec la ZFE de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- **Favorisera le co-voiturage ;**
- Augmentera le nombre d'**ateliers de réparation de** vélos proposés aux personnels et étudiants ;
- Augmentera le nombre de **Tiers lieu de télétravail** (2 actuellement, un 3^e lieu en réflexion) ;
- Poursuivra le **dialogue avec les représentants politiques des pays transfrontaliers du Rhin Supérieur** pour améliorer l'offre de transport en commun entre les villes universitaires du réseau EUCOR.

La stratégie d'achats

L'Université de Strasbourg s'investit dans la mise en œuvre d'une politique d'achats éco-responsables. Pour cela, l'université souhaite :

- Négocier avec le prestataire de voyages ce qui peut être intégré dans la « politique voyage » en terme de CO2 avec notamment une incitation au moment de la prise du voyage à prendre le train (*cf. supra*) ;
- Intégrer dans les marchés informatiques des objectifs de performance énergétique : à court terme réaliser une revue des marchés MATINFO et CALESTOR et à moyen terme, revoir la conception des marchés publics pour sélectionner les solutions matérielles et logicielles les moins énergivores ;
- Intégrer un critère « coût global (incluant la donnée environnementale) » en remplacement du critère « prix » pour les achats d'équipements ;
- Décliner à moyen terme la stratégie achat auprès de l'ensemble des acteurs (après validation par les instances) ;
- Intégrer des clauses socio-environnementales dans les marchés traiteurs, notamment en incitant au maximum les circuits courts issus de l'agriculture biologique ;
- Intégrer des clauses garantissant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les contrats des prestataires.

L’empreinte carbone liée aux activités de la recherche et aux équipements de formation ou aux équipements

L’Université de Strasbourg est une université de recherche intensive. Pour conserver son rang tout en limitant sa consommation énergétique, l’université veut :

- Actualiser le référencement des équipements sensibles pour faire face au risque de délestage électrique et gazier : identification des activités critiques en cours (bilan effectué au 31/10/2022) ;
- Renouveler des matériels énergivores : recensement des équipements énergivores (en particulier de laboratoire) afin de prioriser leur remplacement ou de procéder à des mutualisations dans des plateformes scientifiques ;
- Promouvoir l’utilisation des congélateurs à une température de -70 °C quand c’est possible (réglage à -70°C au lieu de -80°C) ;
- Restreindre les ventilations en période d’inoccupation ;
- Envisager des périodes d’arrêt des expérimentations (exemple 15 jours en été et 15 jours en hiver) ;
- Rationnaliser / mutualiser des animaleries ;
- Optimiser l’utilisation des sorbonnes (on en dénombre 1 200 à l’université) et diffuser une communication spécifique à leur utilisation ;
- Favoriser le déploiement des plateaux techniques et plateformes mutualisés ;
- Généraliser le recours à l’outil Labo 1.5 pour l’estimation des émissions de CO2 dans les unités de recherche et composantes de formation ;
- Optimiser l’usage des salles de cours en soirée et le samedi ;
- Créer une plateforme interne de prêts voire de dons de matériels pour les structures de l’établissements.

